

américains (OÉA), du projet de "Déclaration américaine des droits des peuples autochtones" préparé par la Commission interaméricaine des droits de la personne en vue de l'adoption possible d'une Déclaration.

Faim et malnutrition

Les gouvernements vont:

- Accorder la plus haute priorité à la réduction de la malnutrition des enfants, concentrant leurs efforts sur les programmes de santé, de nutrition et d'éducation relatifs à la nutrition des enfants, et des moins de trois ans en particulier, ces années étant les plus vulnérables. À cette fin, l'accent sera mis sur une nutrition adéquate et sur la correction de déficiences nutritives spécifiques, particulièrement par des suppléments de vitamines et de minéraux combinés à un plus grand usage de la vaccination et de l'immunisation et par la surveillance de l'enfant durant sa croissance.
- Donner la plus haute priorité aux besoins nutritionnels et caloriques des femmes avant et durant la grossesse et l'allaitement. Les Gouvernements entendent faire la promotion de l'allaitement au sein comme source importante de nutrition pour les nourrissons. Les besoins nutritionnels des autres groupes à risque élevé comme les personnes âgées et les handicapés seront aussi pris en considération.
- Continuer, dans la mesure du possible, le dialogue entrepris à la Conférence interaméricaine sur la faim tenue à Buenos Aires en octobre 1996 et envisager l'application, dans leurs pays respectifs, des mesures suggérées à cette occasion, particulièrement la création d'alliances avec le secteur privé pour la lutte contre la faim et la malnutrition, la création de réseaux de banques alimentaires avec la participation de bénévoles et la création d'un Conseil honoraire chargé d'encourager des activités conformes aux objectifs du Sommet dans ce domaine.

Développement durable

- Nous prenons note des efforts accomplis par l'Organisation des États américains (OÉA) pour donner suite au Sommet du développement durable et la chargeons, par l'intermédiaire de la Commission interaméricaine du développement durable, de poursuivre la coordination relative à l'exécution de ses mandats. Nous demandons aux entités du système interaméricain et des Nations unies de renforcer leur coopération pour la mise en oeuvre du Plan d'action de Santa Cruz.